



12:14

Désolé de vous répondre si tard. Une application indifférenciée quelle que soit la nature de l'établissement (tertiaire ou usine) est compliquée pour nous et donc nous ne l'avons pas mis en place. Nous faisons par ailleurs d'autres choses pour les salariés. Les sites tertiaires étant bien évidemment très desservis en transport en commun, pistes cyclables... alors que les sites industriels sont dans des zones plus périurbaines voire rurales et moins accessibles en transport en commun, vélos... il serait intéressant d'en rediscuter avec Monsieur le



12 min



Message texte

